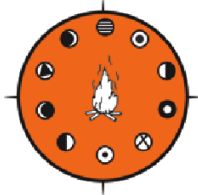


Comité régional tripartite en logement



APNQL



SAC



SCHL



Rapport annuel 2021-2022

2 juin 2022 (approuvé)



APNQL



SAC



SCHL

Contexte

Ce rapport résume les activités réalisées par le Comité régional tripartite en logement (CRTL) au cours de l'année 2021-2022 ainsi que les grandes orientations qui guideront ses actions en 2022-2023.

Le CRTL regroupe des représentants de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le Comité existe, dans sa forme actuelle, depuis 2005. Sa mission est de soumettre des recommandations aux autorités respectives des 3 parties dans le but de favoriser l'amélioration des conditions de logement des membres des Premières Nations.

Les activités du CRTL sont régies par un cadre de référence qui prévoit la tenue d'au moins 3 rencontres par année. Le Comité identifie des enjeux régionaux et en fait le suivi au moyen d'un plan d'action approuvé en début d'année. Il mise sur le partenariat, la dissémination de l'information aux communautés et organismes des Premières Nations, les échanges et le maillage pour faire progresser les dossiers d'intérêt mutuel.

L'actuel Plan d'action du Comité couvre une période de 2 ans (2021-2023). Il s'intègre à l'Ébauche de stratégie régionale qui elle-même découle de la mobilisation qui est en cours dans le cadre de la réforme du logement et de l'infrastructure. Le Plan d'action est formé de 3 axes :

1. Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation;
2. Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation;
3. Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation.

Améliorer la capacité de résilience des communautés !

Sans contredit, la pandémie a eu un impact sur toutes les sphères de la société. Toujours aussi menaçante, la COVID-19 fut omniprésente pour une deuxième année consécutive. Contrairement à l'année précédente cependant, des signes encourageants sont apparus, parfois par vagues, en 2021-2022. Le déconfinement, accompagné d'un retour à une "nouvelle normale", est amorcé. D'ailleurs, en fin d'année, l'APNQL planifiait sa rencontre annuelle sur le logement 2022: une première depuis 2019! Le CRTL a continué de s'ajuster à cette nouvelle réalité en 2021-2022, comme ce fut le cas dans l'ensemble des organisations.

La vulnérabilité des Premières Nations fut mise en évidence durant la pandémie. Le contexte qui prévaut dans le domaine du logement est un des facteurs à l'origine de cette vulnérabilité. Dans le renouvellement de son plan d'action, le CRTL a fait en sorte que ses actions contribuent à améliorer la capacité de résilience des communautés des Premières Nations au Québec. Il faut minimiser les impacts d'événements tels la COVID-19.



APNQL



SAC

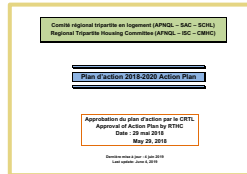


SCHL

Principales réalisations en 2021-2022

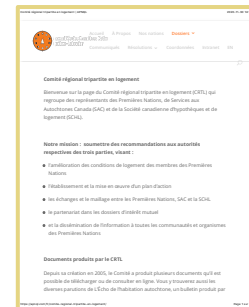
ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Mise en œuvre du Plan d'action 2021-2023.



Réflexion sur l'avenir du bulletin *Écho de l'habitation autochtone*.

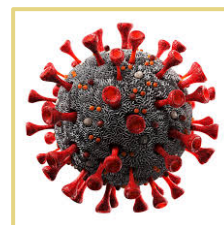
Publication d'informations pertinentes sur la page du Comité intégrée au site internet de l'APNQL et dissémination aux communautés et organismes des Premières Nations.



Collaboration à la réflexion entourant la régionalisation de l'Initiative de logement dans les réserves et les communautés 2021-2024 de SAC.

ACTIONS STRATÉGIQUES

Fréquence augmentée des conférences du Comité opérationnel dès le début de la pandémie dans une optique d'harmonisation et de concertation des actions des partenaires.





APNQL



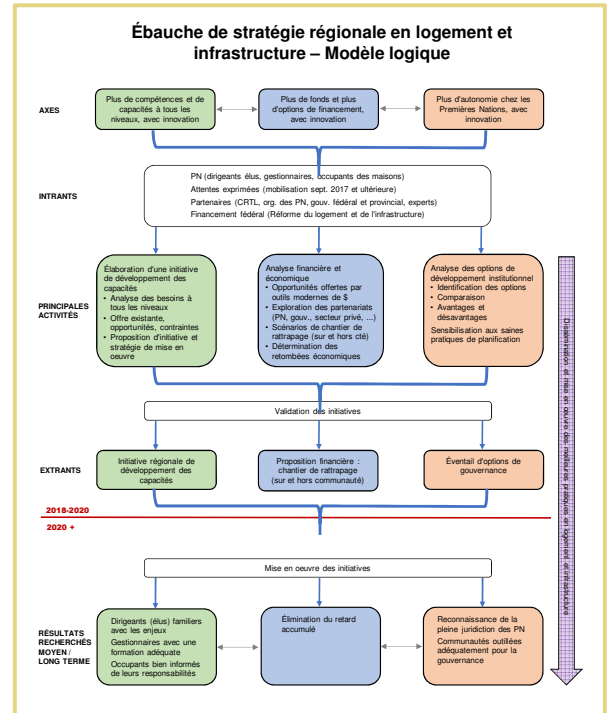
SAC



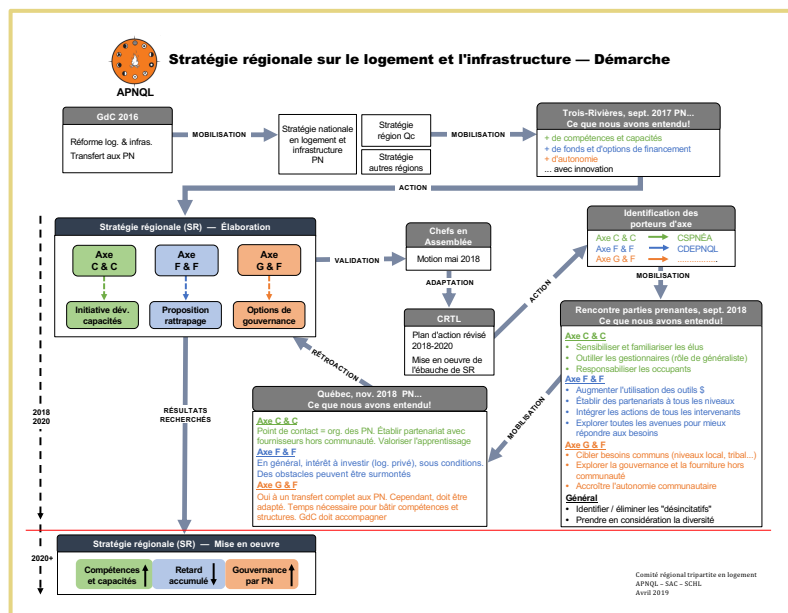
SCHL

Stratégie concertée pour poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie régionale en logement et infrastructure.

- Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre de l'axe *Compétences et capacités* de la Stratégie régionale.
- Partenariat avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) dans le développement de l'axe *Financement et gestion financière* de la Stratégie régionale, qui entre maintenant dans une deuxième phase.



ACTIVITÉS D'ENCADREMENT



Réflexion sur les prochaines étapes de la mobilisation régionale.



APNQL



SAC



SCHL

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS

Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre du programme de formation des gestionnaires de l'habitation, de la communauté de pratique en habitation (CoPH), etc.



Partenariat avec les conseils tribaux dans la mise en oeuvre du projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).



Partenariat pour appuyer et supporter les tables régionales en habitation.



Partenariat pour collaborer avec la SÉDAC dans la mise en oeuvre de son modèle stratégique.



Collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour identifier des solutions à certains enjeux techniques auxquels font face les Premières Nations.



Discussions exploratoires avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.



Poursuite de la discussion avec le syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations au Québec dans le domaine du logement et de l'infrastructure. En novembre 2021, dans le cadre du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec, Unifor a pris l'engagement ferme de "contribuer concrètement à la mise en oeuvre de solutions à l'épineux dossier de la crise du logement qui sévit dans les communautés autochtones au Québec."



APNQL



SAC



SCHL

Grandes orientations pour l'année 2022-2023

L'année 2022-2023 est la deuxième de la période couverte par le nouveau Plan d'action biennal du CRTL. Outre les activités régulières, les dossiers suivants seront au centre des préoccupations du CRTL.

POURSUITE DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE

Trois activités majeures se déploieront au cours de l'année :

- Poursuite de la mise en oeuvre de l'initiative de développement des capacités;
- Poursuite de l'analyse financière et économique (la deuxième phase de développement prévoit notamment la mise en place d'un centre d'expertise en littératie financière et habitation);
- Analyse des options de développement institutionnel en fonction des avancées des 2 autres axes de la Stratégie.

Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation

Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation

Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation

Le Comité continuera de définir les mandats, de les coordonner et d'en faire le suivi. Il fera rapport à ses autorités et tiendra les Premières Nations informées tout au long du processus.

MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DÉCOULANT DES BUDGETS FÉDÉRAUX 2021 ET 2022

Investir dans le logement abordable pour les communautés autochtones

L'accès à un logement sûr et abordable est essentiel en vue d'améliorer les résultats de santé et sociaux et d'assurer un avenir meilleur pour les communautés et les enfants autochtones. C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a engagé plus de 2,7 milliards de dollars pour soutenir le logement dans les communautés autochtones depuis 2015.

■ Faisant fond sur ces investissements, le budget de 2022 propose de verser 4 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2022-2023, à Services aux Autochtones Canada et à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada afin d'accélérer les travaux visant à combler les lacunes en matière de logement dans les communautés autochtones comme suit :

- Un financement de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves;
- Un financement de 565 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement dans les communautés des Premières Nations autonomes et titulaires de droits issus de traités modernes;
- Un financement de 845 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés inuites;
- Un financement de 190 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés métisses.

Le gouvernement sait également que les peuples autochtones, où qu'ils vivent, font face à des obstacles à l'accès à un logement abordable qui leur sont propres.

■ Le budget de 2022 propose d'investir 300 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin d'élaborer conjointement et de mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

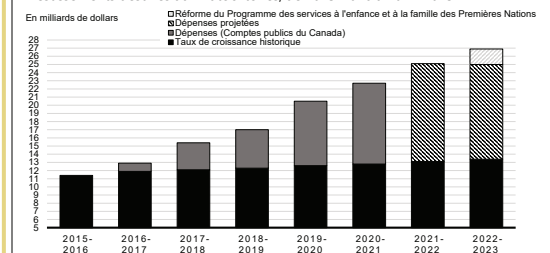
En plus de ces nouveaux investissements, le gouvernement fédéral affectera 2 milliards de dollars des 20 milliards de dollars prévus pour la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations afin de répondre aux besoins en matière de logement des enfants des Premières Nations une fois qu'une entente de règlement définitive aura été conclue.

Ces mesures se traduiront par un financement combiné de 6,3 milliards de dollars sur sept ans pour l'amélioration et des logements et l'augmentation de l'offre de logements pour les Autochtones au Canada.

Des investissements additionnels en logement furent annoncés lors du dépôt du Budget fédéral 2022. Les détails sont attendus. La collaboration à la mise en œuvre des programmes découlant des budgets de 2021 et 2022 se poursuivra. Nous nous assurerons que l'information soit bien communiquée aux Premières Nations et aux organisations. Il faut aussi préparer le terrain, en permanence, en vue d'une éventuelle réallocation des fonds nationaux. De telles réallocations ont eu lieu par le passé, et la région a pu en bénéficier en raison, entre autres, d'un plan d'action bien établi à l'avance.

Graphique 7.2

Soutien pour les Autochtones (réels et projetés)
Investissements destinés aux Autochtones, de 2015-2016 à 2022-2023



Ce montant ne comprend pas l'indemnisation proposée de 20 milliards de dollars visant à compenser les dommages causés dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et aux personnes touchées par des retards ou des refus de services nécessaires pour les enfants (selon l'annonce faite dans la Mise à jour économique et budgétaire de 2021).

Le financement de 20 milliards de dollars annoncé précédemment en réponse aux ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne et pour appuyer les réformes à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations s'échelonne sur cinq ans, de 2022-2023 à 2026-2027.

Sources : Comptes publics du Canada; ministère des Finances Canada



APNQL



SAC



SCHL

POURSUITE DES INITIATIVES AMORCÉES

Le partenariat se poursuivra avec les organisations concernées par la mise en œuvre des projets visant le développement des capacités des Premières Nations dans le domaine de l'habitation.

- Programme de formation des gestionnaires de l'habitation (attestation d'études collégiales) et communauté de pratique en habitation (CoPH).
- Projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).
- Tables régionales en habitation.
- Initiatives de la SÉDAC.
- Fonds en fiducie pour le développement de lots administré par la SÉDAC.
- Engagement du syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations.

Le Comité prendra une décision au sujet de sa stratégie de communication en vue d'une mise en œuvre au courant de l'année.

RENCONTRE RÉGIONALE ANNUELLE

Dans la mesure où le contexte pandémique le permet, la rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL se tiendra à nouveau en 2022-2023. Deux étapes sont envisagées : en virtuel au mois de mai et en présence au mois de septembre.

VEILLE STRATÉGIQUE

Le CRTL demeurera à l'affût de tout développement dans les dossiers qui ont un intérêt pour la région. Il continuera de faire des recommandations en conséquence (ex. : le déploiement du Budget fédéral 2022 et son arrimage aux priorités régionales, l'évolution de la pandémie et ses effets possibles sur les enjeux en logement propres aux Premières Nations, la réforme du logement, la mise en œuvre du Plan d'action découlant de l'Exercice de réflexion approfondie sur le logement des Premières Nations (Deep Dive), la réallocation de fonds nationaux, l'augmentation des coûts de construction).

CE RAPPORT FUT ADOPTÉ PAR LES MEMBRES COORDONNATEURS DU CRTL LE 2 JUIN 2022.

Les documents produits par le CRTL peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

<https://apnql.com/fr/comite-regional-tripartite-en-logement/>

| | | |
|---|---|--|
| <p>Pour L'APNQL <u>Membre coordonnateur</u> Lance Haymond, Chef</p> <p><u>Membre conseiller</u> Guy Latouche</p> | <p>Pour SAC <u>Membre coordonnateur</u> Bruce Labrador, dir. infras.</p> <p><u>Membres conseillers</u> Pascal Dubé André Dansereau Nathalie Spénard Éric Bouchard (DGSPNI)</p> | <p>Pour la SCHL <u>Membre coordonnateur</u> Pierre Bélanger, dir. log. PN</p> <p><u>Membres conseillers</u> Jean-François Samuel François Sauvageau</p> |
|---|---|--|